

Sommaire

- Chronique de Science et Culture (N. LECOCQ)	97
- Le relevé des dermatoglyphes ou empreintes digitales (T. SALMON)	99
- L'effet dynamo reproduit expérimentalement. Une percée récente dans l'étude du géomagnétisme (H. CAPS)	105
- Balingua : il faut l'essayer ! (B. MONFORT)	108
- « Français : le niveau baisse-t-il ? » Maîtrise de la langue maternelle et études supérieures (J-M. DEFAYS)	109
- Vous avez dit sauvages ? (C. MONFORT)	117
- La gestion interculturelle dans les entreprises (György SZÉLL)	122
- Deux livres intéressants pour faire goûter la science au grand public (C. HOUSSIER)	122
- Pierre-Gilles DE GENNES est décédé	123



La voûte, la boucle et la spirale : trois motifs caractéristiques dans les empreintes digitales, page 99



Publié grâce à l'appui
du Service des affaires culturelles de la Province de Liège,
du Service général Jeunesse et Éducation permanente
Direction générale de la Culture de la Communauté Française
et de l'Échevinat de la Culture et des Musées de la Ville de Liège

« Français : le niveau baisse-t-il ? »

Maîtrise de la langue maternelle et études supérieures

par Prof. Jean-Marc Defays < jmdefays@ulg.ac.be >
Faculté de Philosophie et Lettres,
Directeur de l'Institut Sup. des Langues Vivantes, ULg

Pour proposer quelques réflexions sur un sujet fort débattu, je partirai de la simple opinion générale qu'on ne pratique pas/plus le français aussi bien qu'on le devrait.

A qui la faute ?

On peut en rendre responsable la langue française elle-même, les difficultés propres à son système, en particulier à son orthographe. Les étrangers sont d'ailleurs là pour répéter que le français est malaisé à apprendre, à cause de sa prononciation (pincée), de ses règles (nombreuses) et de leurs exceptions (encore plus nombreuses).

En fait, la complexité des langues est toute relative, chacune cherchant spontanément - par un système d'autorégulation mis en œuvre par des locuteurs souvent inconscients des changements qu'ils provoquent ou adoptent imperceptiblement - le meilleur rapport entre la précision et l'économie pour répondre aux besoins, eux aussi changeants, des communautés qui les parlent.

On peut se poser la question de savoir dans quelle mesure il convient d'intervenir dans ce processus « naturel » d'évolution linguistique ; beaucoup des reproches que l'on adresse aujourd'hui au français, ses incohérences, ses complications, ses rigidités, peuvent être en effet imputables aux décisions prises par des générations successives de censeurs (grammairiens, intellectuels, politiques) qui - après que la langue, surtout orale, a évolué plus ou moins librement jusqu'au 16ème siècle - ont voulu la régenter, la stabiliser, l'uniformiser, la sauvegarder, la perfectionner, et aussi la résérer à certains usages ou à certains usagers.

Si on avait adapté progressivement et raisonnablement son vocabulaire, sa grammaire, ou ne serait-ce que son orthographe, aux différentes pratiques linguistiques comme aux changements culturels, sociaux, technologiques, probablement n'y aurait-il pas aujourd'hui un tel écart (et une telle discrimination) entre les différents registres de langue, en particulier entre la langue orale et la langue écrite qui est devenue presque étrangère aux yeux de beaucoup d'usagers.



Probablement aussi les locuteurs se sentirraient-ils plus à l'aise vis-à-vis de leur langue, et la maîtriseraient-ils d'autant mieux ; la fameuse « insécurité linguistique » des francophones belges serait une démonstration des effets pervers d'un excès de règles et de scrupules en la matière. Certainement n'aurait-il pas fallu non plus emprunter à l'anglais autant de termes que l'on ne se sentait pas autorisé à créer ou à manipuler en français... quand on ne substitue carrement pas une langue à l'autre ?

On peut aussi en rendre responsables les éducateurs. Les instituteurs sont les premiers à recevoir les critiques et les recommandations des défenseurs de la langue : plutôt que des s'occuper de choses aussi variées que secondaires, sous prétexte d'éveiller la curiosité des enfants et de développer leur personnalité, ne devraient-ils pas se concentrer sur le français et le calcul, comme « à la bonne époque » où l'on connaissait les tables de multiplication et les accords du participe passé en sortant de l'école primaire ?

À ce propos, la popularité - en dehors de l'école ! - des dictées et autres jeux de chiffres et de lettres, témoigne-t-elle simplement d'une nostalgie d'anciens élèves, projetée sur une nouvelle génération de grammairiens en herbe, ou révèle-t-elle le besoin renforcer les règles de la langue ou les certitudes de ses usagers au moment où elle est en train de se transformer, peut-être d'imposer et d'explorer dans les pratiques quotidiennes ?

Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de mettre ainsi en évidence le caractère ludique de l'orthographe ; ses règles sont trop souvent arbitraires pour qu'on mette leur connaissance détaillée sur le compte d'autres aptitudes que la mémoire.

Il ne faut certes pas sous-estimer la composante grammaticale de l'orthographe - davantage justifiable -, ni ses enjeux sociolinguistiques : ce serait un mauvais service à rendre à des écoliers que de ne pas les corriger, alors que d'autres personnes risquent de les pénaliser plus tard pour une lettre en trop ou en moins.

Il ne faudrait pas, comme certains de leurs collègues britanniques viennent d'en prendre le parti pour l'anglais, que des enseignants francophones en arrivent à ne plus tenir compte des fautes d'orthographe, non seulement parce que la tâche serait devenue impossible et inutile, mais parce qu'ils jugent politiquement incorrect de sanctionner des variantes sociolinguistiques ou géolinguistiques.

Il n'empêche que l'orthographe ne peut résumer à elle seule la maîtrise de la langue, et y consacrer trop de temps ou trop d'attention, à l'école, se fera toujours au détriment d'apprentissages - linguistiques et autres - plus importants.

Cela donne le vertige de penser à tout ce que peuvent faire de passionnant et d'instructif les écoliers espagnols ou finlandais pendant que leurs condisciples francophones peinent année après année sur le doublement de consonnes, le pluriel des adjectifs de couleur, ou d'autres subtilités dont regorge le Bon Usage.

On peut enfin incriminer les usagers eux-mêmes, surtout la nouvelle génération qui regarde trop souvent la télévision, qui ne lit plus de romans, qui maltraite le français en rédigeant SMS ou *texto*, ou en *chatant* sur Internet.



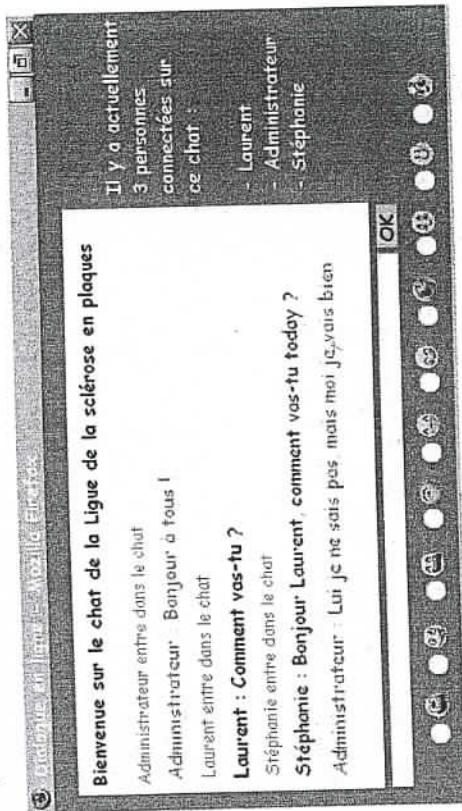
Exemple de *texto* ou SMS
(Short Message Service)

Même si chaque génération s'est toujours plainte de l'incompétence de la suivante à manier la langue, on ne peut nier que les écarts se multiplient, se creusent, s'accélèrent, entre les discours pratiqués par les jeunes d'aujourd'hui et ceux pratiqués par leurs aînés. Cependant, si le rôle essentiel de la langue est de communiquer, il faut admettre que les jeunes ne se débrouillent pas trop mal.

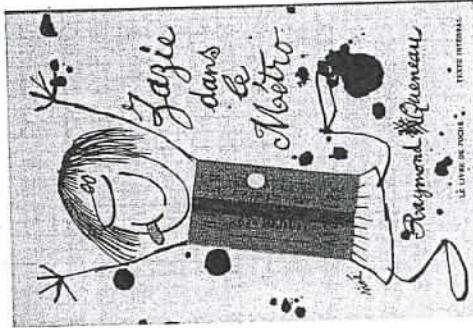
On pourrait dire qu'on n'a jamais autant communiqué qu'actuellement, et que l'écrit - dont on annonçait pourtant la disparition progressive avec le développement du téléphone et de l'audiovisuel -, a retrouvé toute son utilité pratique, toute sa force d'expression, tout son pouvoir créatif (moyennant quelques stimulantes manipulations) grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (multimédias, ordinateur, Internet...).

D'après plusieurs enquêtes, les jeunes ne liraient pas beaucoup moins, mais liraient beaucoup d'autres choses, en associant la langue à d'autres médias, alors que les générations précédentes n'avaient pas beaucoup d'alternatives au livre et au journal.

Cette diversité de supports et de médias s'accompagne évidemment d'une diversité de registres, de ressources et de contraintes, en quelque sorte d'une libéralisation et d'une dérégulation de la langue, qui entraînent forcément - peut-être temporairement - une confusion, voire une confusion des genres. Pour ne prendre que cet exemple, la frontière entre l'oral et l'écrit s'estompe dans le chat, interaction écrite qui emprunte à l'oral sa spontanéité, ses structures, son vocabulaire, y compris sa prononciation qu'il transcrit.



Exemple de «chat» ou discussion entre deux ou plusieurs personnes sur Internet



D'après certains, ce nouvel usage menace la langue écrite, alors que, pour d'autres, il la régénère, comme l'oralité a régénéré la langue littéraire grâce à des auteurs comme Queneau, Céline ou Vian.

Cette liberté peut donc se solder par des enrichissements ou des appauvrissements, selon les usages, les usagers ou les aspects de la langue concernés ; c'est le rôle de l'enseignement que de permettre de contrôler et de profiter de cette diversité, en réduisant ses difficultés et ses inconvénients.

... «Chuis Zazie, jparie que tu es mon tonton Gabriel» ...

... «Doukipudamkan se demanda Gabriel excédé» ...

Que peut-on faire dans l'enseignement supérieur ?

Compte tenu de ces quelques remarques liminaires, qui ne font évidemment qu'effleurer une question complexe et controversée, quelle attitude devraient adopter et quelle responsabilité devraient assumer l'enseignement supérieur et ses professeurs dans le cadre de la maîtrise de la langue maternelle de leurs étudiants, et si possible dans la perspective de son perfectionnement ? Je partirai de nouveau de quelques opinions, souvent discutables, que l'on entend souvent répéter à l'université quand on y aborde cet épineux problème, à savoir :

- « la connaissance du français baisse d'année en année chez les étudiants universitaires »
- « la méconnaissance du français est une des principales causes d'échec à l'université »
- « ce n'est pas à l'université à enseigner le français aux nouveaux étudiants »

On comprendra qu'on ne peut s'en tenir à cette argumentation aussi simplificatrice que démissionnaire.

A ceux qui la soutiennent, on commencera par rappeler - comme je l'ai fait ci-dessus - que la société change, comme changent les conditions, les techniques, les formes de la communication, et comme changent inévitablement aussi les rapports à la langue et aux registres de langue. L'université peut, doit résister à ces changements - non pas (toujours) par pur conservatisme, mais surtout pour maintenir la spécificité, la qualité, la continuité de ses activités -, mais elle ne peut les ignorer : ne lui incombe-t-il pas d'aider ses jeunes étudiants et ses aspirants chercheurs à combler l'écart qui croît inévitablement entre le langage quotidien, plus évolutif, et le niveau de langue et les langues de spécialité qu'on y pratique.

Ensuite, il faut rappeler que la population des étudiants des universités s'est également beaucoup transformée en quelques générations : ils y viennent de plus en plus nombreux, avec des motivations et des préparations fort variables, ceci pour des raisons que l'on connaît bien : démocratisation de l'enseignement, allongement général des études, dévalorisation des autres filières plus professionnalisantes, pression sociale et économique, etc. L'université doit aussi tenir compte du profil et des parcours des étudiants qui s'y rendent, au lieu de regretter le public auquel elle s'adresse il y a vingt, trente, cinquante ans.

Que peut-on faire dans l'enseignement supérieur ?

Compte tenu de ces quelques remarques liminaires, qui ne font évidemment qu'effleurer une question complexe et controversée, quelle attitude devraient adopter et quelle responsabilité devraient assumer l'enseignement supérieur et ses professeurs dans le cadre de la maîtrise de la langue maternelle de leurs étudiants, et si possible dans la perspective de son perfectionnement ? Je partirai de nouveau de quelques opinions, souvent discutables, que l'on entend souvent répéter à l'université quand on y aborde cet épineux problème, à savoir :

« ce n'est pas à l'université à enseigner le français aux nouveaux étudiants »

« la connaissance du français baisse d'année en année chez les étudiants universitaires »

« la méconnaissance du français est une des principales causes d'échec à l'université »

On comprendra qu'on ne peut s'en tenir à cette argumentation aussi simplificatrice que démissionnaire.

A ceux qui la soutiennent, on commencera par rappeler - comme je l'ai fait ci-dessus - que la société change, comme changent les conditions, les techniques, les formes de la communication, et comme changent inévitablement aussi les rapports à la langue et aux registres de langue. L'université peut, doit résister à ces changements - non pas (toujours) par pur conservatisme, mais surtout pour maintenir la spécificité, la qualité, la continuité de ses activités -, mais elle ne peut les ignorer : ne lui incombe-t-il pas d'aider ses jeunes étudiants et ses aspirants chercheurs à combler l'écart qui croît inévitablement entre le langage quotidien, plus évolutif, et le niveau de langue et les langues de spécialité qu'on y pratique.

Ensuite, il faut rappeler que la population des étudiants des universités s'est également beaucoup transformée en quelques générations : ils y viennent de plus en plus nombreux, avec des motivations et des préparations fort variables, ceci pour des raisons que l'on connaît bien : démocratisation de l'enseignement, allongement général des études, dévalorisation des autres filières plus professionnalisantes, pression sociale et économique, etc. L'université doit aussi tenir compte du profil et des parcours des étudiants qui s'y rendent, au lieu de regretter le public auquel elle s'adresse il y a vingt, trente, cinquante ans.

Sur le plan de la langue, ce qui a le plus évolué dans la préparation des étudiants qui sortent du secondaire et se présentent à l'université relève en fait moins de la maîtrise linguistique que métalinguistique, c'est-à-dire de la capacité - moyennant une mise à distance critique - de démontrer et d'analyser les mécanismes formels (syntaxiques, mais aussi logiques, argumentatifs, rhétoriques, discursifs) de la langue.

Le déclin des leçons spécifiques de grammaire dans le primaire et les premières années du secondaire, le recours aux méthodes communicatives pour l'enseignement des langues étrangères, la disparition progressive de l'étude des langues anciennes ont probablement causé ce déficit par rapport aux générations précédentes d'étudiants... peut-être en faveur d'autres choses. Il n'empêche que cette compétence métalinguistique est indispensable, non seulement au perfectionnement de la maîtrise générale de la langue, mais aussi à l'accès aux différents registres de langue.

C'est effectivement quand on a pris conscience du fonctionnement de la langue, qu'on peut le contrôler, le manipuler, changer de registres en fonction des besoins et de la situation, sans quoi l'utilisateur reste prisonnier du registre de son milieu, donc de son milieu tout court.

A ce propos, il en va de la langue maternelle comme, dans un cadre plus large, des langues étrangères donc la connaissance permet de passer les frontières. Il n'est donc pas inutile, pour un élève, un étudiant, un aspirant ingénieur ou biologiste, de savoir reconnaître - selon les cas - une préposition d'une conjonction, un objet direct d'un objet indirect, une concession d'une opposition, la modalité de la subjectivité, une définition d'une explication, le discours scientifique du discours didactique, etc.

Ceci dit, la maîtrise d'une langue se manifeste d'une multitude de façons et repose sur une multitude de facteurs qui sont difficiles à distinguer, à isoler, à évaluer, parmi lesquels l'orthographe n'a finalement qu'une importance linguistique fort relative en dépit de l'importance sociale ou symbolique que lui accordent les personnes qui s'inquiètent précisément de la déliquescence de la connaissance du français.

Il n'est pas moins difficile, il est parfois même impossible, de distinguer les compétences linguistiques des compétences cognitives qu'exigent des études supérieures, ni l'origine des défaiillances auxquelles on doit un échec.

Les neurologues, les psychologues et les linguistes cognitivistes ne savent d'ailleurs toujours pas dans quelle mesure et de quelle manière elles se distinguent et s'articulent dans leur développement ou leur utilisation (normal ou pathologique) chez les individus. En attendant que les recherches, en pleine expansion dans ce domaine, apportent plus de précisions, on peut avancer sans trop de risque de se tromper qu'elles sont étroitement associées dans notre cerveau et qu'on a tout intérêt à les associer aussi étroitement dans l'enseignement et les formations.

C'est pour ces raisons que l'on doit se méfier de l'organisation d'exams d'entrée portant sur le français ou de la prise en compte d'une note de français dans les travaux ou exams disciplinaires, comme d'aucuns le suggèrent pour renforcer la préparation et la motivation des jeunes étudiants à l'endroit de la langue ; ces dispositions pourraient en effet avoir de dangereux effets pervers.

Le premier serait de n'évaluer - par souci d'objectivité et d'économie - que des aspects isolés voire secondaires de la maîtrise de la langue, alors que les compétences que réclament, à l'université, la lecture de syllabus et d'ouvrages de référence, la compréhension de cours magistraux, la prise de notes, la rédaction de rapports, la participation à des séminaires, la présentation d'exposés oraux, la préparation d'un mémoire, sont au contraire fort complexes, et combinées à d'autres aptitudes qui relèvent aussi des méthodes de travail. Des enquêtes que nous avons menées auprès des professeurs nous montrent d'ailleurs que, s'ils sont tous unanimes sur la baisse de niveau linguistique de leurs étudiants, ils s'accordent peu sur la nature de leurs reproches et sur le niveau de leurs exigences en la matière.

Le second danger serait - vu le caractère profondément social de la langue... et de l'enseignement - de sanctionner, au travers de ces évaluations linguistiques, les étudiants provenant de milieux et d'établissements secondaires défavorisés, et d'aggraver ainsi les injustices à leur encontre dès leur arrivée à l'université où (en Belgique, en tout cas) ils ont déjà moins de chance de réussir que leurs condisciples plus favorisés. Même s'il pratique avec ses copains une langue populaire, le jeune dont les parents sont universitaires et exercent une profession intellectuelle, aura déjà été familiarisé - avant qu'il n'y arrive - avec la langue dite « élaborée » utilisée à l'université. Il est à craindre en effet que le passif (socio)linguistique est plus difficile à combler que des handicaps portant sur d'autres connaissances ou aptitudes.

Enfin, vu les inextricables rapports entre la langue et la cognition, on risquerait - par ces examens ou ces notes de langue - de pénaliser deux fois le même étudiant en difficulté pour la même cause, en l'enfermant dans un cercle vicieux : il ne comprend pas le raisonnement parce qu'il n'en maîtrise pas la formulation linguistique, et/ou il ne parvient pas à (re)formuler verbalement un raisonnement parce qu'il ne l'a pas compris.

Conscients du problème, nos collègues des facultés scientifiques ont été les premiers à organiser, non pas des tests, mais des formations mixtes, langue et mathématique, par exemple, pour aider les nouveaux étudiants, et nous avons pu ainsi constater que c'est en travaillant conjointement sur les deux tableaux que l'on pouvait sortir l'étudiant en échec de l'impasse et relancer son apprentissage.

Voilà pourquoi sont de loin préférables, à une évaluation préalable, distincte, sélective de la maîtrise de la langue, des formations linguistiques continues et intégrées aux autres apprentissages. C'est peut-être moins une question de niveaux de langue que de registres de langue qui se pose : il faudrait admettre une fois pour toutes qu'on utilise à l'université, comme au tribunal, à l'hôpital, à l'atelier de mécanique, dans le vestiaire sportif, un discours spécifique auquel les novices doivent être initiés. Sans être à l'origine un spécialiste, quiconque a des problèmes de santé ou des ennuis avec la justice va devoir, pour parler avec ses médecins ou ses avocats, pour lire tous les documents qui l'intéressent, pour agir finalement dans son intérêt, se familiariser petit à petit avec ces types particuliers de discours.

Compte tenu d'une base solide (la compétence métalinguistique mentionnée plus haut), la connaissance d'une langue, maternelle ou étrangère, est à tout moment perfectible et adaptable à des circonstances ou besoins nouveaux. En fait, on s'intéresse seulement depuis une dizaine d'années aux discours universitaires, à leurs spécificités comme à leurs variétés, auxquelles on consacre maintenant de plus en plus d'études, de colloques, d'enseignement.

Et, conscientes qu'une bonne maîtrise instrumentale de la langue maternelle est indispensable à l'acquisition de connaissances, les universités proposent ou imposent de plus en plus souvent, parallèlement à celles en langues étrangères, des formations en langue maternelle orientées vers la discipline scientifique et le futur métier des étudiants.